

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 30 novembre 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/12/14/MB.-

ORDRE DU JOUR :

14. Rue Wauters : modification de certaines clauses administratives
demandées par la tutelle – Pour information.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-
Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-
MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN
Philippe, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF
Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION
Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu que le Conseil communal prend connaissance de la demande de la
SPW, Tutelle générale qui sollicite dans sa lettre du 8 septembre 2009 la
modification de certaines clauses administratives du cahier des charges
approuvé par le Conseil en date du 22 juin 2009.

DECIDE à l'unanimité ;

Article 1er.- D'approuver la modification de certaines clauses administratives
du cahier des charges réf. M.G.03.09 ayant pour objet "Rue Wauters
(aménagement en zone 30 et remplacement cond.)".

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,